

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le général de division Schnéegans a été chargé, au nom du comité d'artillerie, de dire un éternel adieu à son ancien camarade. Nous reproduisons ci-dessous le passage de cette allocution où se trouve résumée la vie si bien remplie de Vercher de Reffye :

« C'est à lui, a-t-il dit, qu'est due l'invention des mitrailleuses et des premiers canons de campagne à grande portée qui ont conservé son nom ; malheureusement, lorsque la guerre éclata, son remarquable système venait à peine d'apparaître dans nos armées. Après nos premiers désastres, de Reffye, plein d'angoisses pour son pays, se rend à Nantes pour refaire en toute hâte un matériel permettant à la France désorganisée de continuer la lutte. La paix à peine signée, de Reffye est envoyé à Tarbes et y crée en moins de deux ans ce magnifique atelier de construction où notre matériel est reconstitué avec une rapidité surprenante. Il ne se laisse arrêter par aucune des difficultés inhérentes à toute création nouvelle ; d'ailleurs, Thiers, dans un élan de patriotisme, pour stimuler encore cette nature si impressionnable et si ardente, ne lui avait-il pas écrit : « Marchez toujours et rappelez-vous que vous n'êtes responsable qu'envers le pays et moi. »

De Reffye surmonte tous les obstacles ; peu de temps après, n'étant encore que lieutenant-colonel, il reçoit du président de la République, comme récompense exceptionnelle, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Il invente successivement le canon de 138, les affûts de côte, les obus à balles à enveloppes en toile d'acier, les projectiles à grande charge intérieure. La fatigue d'un travail incessant ne paraissait pas avoir de prise sur son énergique constitution ; mais hélas ! un mal imprévu, devenu bientôt implacable en atteignant le cerveau, abattit cette organisation d'élite. Il dût s'arrêter. »

Il serait question d'accorder une pension annuelle de 6000 francs en faveur de la veuve du défunt.

BIBLIOGRAPHIE

La défense des Etats et les camps retranchés, par le général A. Brialmont, avec nombreuses figures dans le texte et deux planches hors texte. — 1 vol, in-8° de 226 pages. Deuxième édition. Paris, Germerer-Baillièrre et Co, 1880.

Cette publication, qui ne le cède aucunement en éléments instructifs à ses devancières du même auteur, débute par de nombreuses considérations historiques et une étude sur les lignes frontières ; après quoi le général Brialmont essaie de répondre aux adversaires des places fortes et aux auteurs qui, par crainte d'abuser de la fortification, seraient tombés dans un excès contraire, en restreignant outre mesure, dit-il, le nombre et le rôle des forteresses ; il cite dans les termes suivants le rôle des places fortes françaises dans la guerre de 1870-1871 :

« Un général prussien, auteur du livre intitulé : *l'Armée allemande*, dit : « Nous avons vu dans la guerre actuelle, combien les nombreuses » petites places françaises ont entravé la marche de nos armées en interceptant nos communications... Des amateurs de stratégie théo-

» rique, trompés par quelques événements des dernières guerres, se
» sont demandé si l'importance des places répond aux charges qu'elles
» nécessitent... Les places seront à l'avenir, comme elles l'ont toujours
» été, *indispensables!* »

Ce témoignage, très contestable, on le voit, est appuyé sur les observations d'un autre officier du génie qui a pris part à la défense de Belfort.

« Si dans la dernière guerre, dit M. le capitaine Thiers ¹, les Allemands ont pu, après les batailles de Reichshoffen et de Forbach, s'avancer vers Paris sans posséder complètement aucune voie ferrée et en laissant derrière eux les places qui les barrent, c'est qu'ils n'avaient à redouter aucune armée capable de leur disputer longtemps la marche en avant.

» L'armée de Metz commettait la faute de se laisser enfermer, et celle de Châlons était encore en formation.

» Du reste cette dernière présentait une infériorité numérique et morale de nature à compenser largement la gêne que devait causer à l'ennemi l'absence de chemins de fer pour ses communications.

» Comment les forteresses, qui, en somme, et quelque utiles qu'elles puissent être, ne sont jamais que des accessoires des armées, eussent-elles pu arrêter l'envahisseur dans des conditions tellement défavorables que nos armées étaient frappées d'impuissances, en attendant qu'elles fussent détruites ?

» La seule conséquence à tirer d'un pareil exemple, c'est que nous avions mal préparé la guerre, tant au point de vue des moyens matériels qu'à celui de leur mise en œuvre.

» On ne saurait à coup sûr en conclure que les forteresses ne sont bonnes à rien. »

Nul n'a dit d'une manière générale et absolue que les forteresses ne sont bonnes à rien ; mais quand les forteresses qui, d'après l'auteur lui-même, ne doivent être que des *accessoires* des armées, en deviennent le *principal*, soit par leurs dimensions et leur nombre, soit par leurs emplacements, et absorbent le gros des ressources du pays et des troupes combattantes ou mènent les opérations dans de véritables nasses, comme le firent, en 1870-71, Metz, Sedan, Belfort, Besançon, on peut très légitimement dire que de telles forteresses non seulement ne sont bonnes à rien, mais sont de véritables fléaux pour un pays et pour son armée.

Voici, du reste, toujours d'après l'auteur, quels services les places fortes auraient rendus à la France, services qui, on va le voir, se réduisent à peu de chose, en regard de ceux qu'auraient pu rendre en campagne les troupes immobilisées dans ces places :

Les Allemands entrèrent par deux points, Forbach et Wissembourg. De Forbach la voie ferrée ne pouvait les conduire que jusqu'à Metz, par Saint-Avold... De Wissembourg, au contraire, on arrive par Haguenau jusqu'à la station de Vendenheim, point d'intersection des lignes de Strasbourg à Paris et de Strasbourg à Wissembourg. Ce point étant situé à 10 kilomètres de Strasbourg, les Allemands, pour utiliser la ligne dont il s'agit et mettre leurs trains à l'abri des attaques de la garnison, jugèrent indispensable de faire le siège de Strasbourg ; ce siège fut commencé le 11 août.

Strasbourg permit à la France de contenir avec 16 ou 17 mille hommes un corps tout entier jusqu'au 28 septembre, résultat des plus importants, puisque l'armée française conservait la chance de réoccuper les

¹ *Du rôle des places fortes de l'Est dans la dernière invasion.* Paris, 1873.

Vosges aussi longtemps que la place n'était pas tombée aux mains de l'ennemi.

Mais d'autre part si le maréchal Mac Mahon avait eu, à Wissenbourg ou à Wörth, les huit mille hommes du général Uhrich, inutiles alors à Strasbourg, les choses eussent pu changer de face du tout au tout.

Continuons à exposer les singuliers arguments de l'auteur en faveur du plus grand nombre possible de places fortes et de retranchements de toute espèce :

En passant à Vendenheim, sous la protection du corps de siège de Strasbourg, les trains allemands pouvaient atteindre Toul. Cette place interceptant le chemin de fer et les routes, il fallut se décider à en faire le siège, pour conduire les trains au-delà. L'opération commença le 14 août. Le même jour on entama la construction d'un tronçon de route pour contourner la place et continuer, au moyen de voitures, les transports qui se faisaient, jusque près de Toul, par chemin de fer.

La résistance de cette place créa donc de grands (??) embarras à l'envahisseur. Sa capitulation signée le 23 septembre, au début du siège de Paris, fut considérée par les Allemands comme un événement des plus heureux. Elle leur livrait la voie ferrée depuis Weissembourg jusqu'à Nanteuil (situé à 74 kil. de la capitale). La destruction d'un tunnel, près de Nanteuil, leur imposa un travail de 2 mois (jusqu'au 23 novembre) pour faire arriver les trains à Lagny, qui formait tête de ligne.

Cette destruction toutefois n'aurait pas arrêté les trains allemands si ceux-ci avaient pu prendre la ligne de Châlons à Paris, par Reims ; mais cette ligne était barrée par la place de Soissons, qu'il fallut, à cause de cela, assiéger ; elle se rendit le 16 octobre.

Quoique maîtres par ces événements d'une ligne ferrée, entre Weissembourg et Paris, et de deux points d'arrivée devant la capitale, les Allemands jugèrent indispensable d'avoir une seconde ligne partant de Forbach, pour éviter un trop grand encombrement sur la première.

La résistance de Bitche ne leur permit pas de se servir de l'embranchement qui va de Béning (près de Forbach) à Haguenau, sur la ligne de Weissembourg.

Quant à la ligne de Forbach à Nancy, par Metz, elle était barrée par cette dernière place ; mais les Allemands reconnurent bientôt qu'on pouvait la détourner en construisant une voie entre Remilly et Pont-à-Mousson. Cette voie, de 36 kilomètres de longueur, exigea 36 jours. Une crue de la Moselle, emportant l'estacade de Pont-à-Mousson, la mit hors de service le jour même où Metz capitula.

Si de Metz les trains allemands avaient pu aller directement à Paris, par Reims, l'envahisseur aurait eu deux lignes parallèles qui lui eussent permis d'éviter tout encombrement ; mais entre Metz et Reims se trouve la place de Verdun qui barre la voie. Il y avait donc une partie commune aux deux lignes, entre Blesmes et Frouard. Sur cette partie l'encombrement était parfois extrême. Pour y porter remède, on résolut de faire le siège de Verdun en même temps que ceux de Thionville, de Montmédy et de Mézières, qui devaient ouvrir à l'envahisseur une nouvelle voie entre Metz et Reims. Cette voie leur fut très utile lorsque, peu après la chute de Mézières, une petite troupe, partie de Langres, entrava l'exploitation de la ligne de Nancy à Paris en détruisant le grand pont de Fontenoy-sur-Moselle.

On voit par cet exposé succinct que si les nombreuses places du nord-est de la France ont été une source de petits tracas pour les corps allemands, elles n'ont pas arrêté sérieusement l'invasion, et que si l'on avait

pu ou voulu les défendre plus énergiquement il y aurait eu encore moins de forces disponibles françaises aux affaires décisives.

Les places du Nord, sous la protection desquelles le général Faidherbe forma son armée et la fit combattre, rendirent de meilleurs services. Ce général leur dut de n'être pas poursuivi l'épée dans les reins, comme le furent les armées de la Loire, et peut-être même l'eussent-elles empêché d'être battu à Saint-Quentin, si La Fère et Laon avaient été bien défendues. On sait, en effet, que les Allemands dirigèrent de Reims et de Paris sur Saint-Quentin, 15 à 20 mille hommes, et que les trains qui transportèrent ces troupes se succédèrent d'heure en heure, à la Fère et à Laon, dans les journées du 18 et du 19 janvier.

Quant aux places de l'Est : Langres, Belfort et Besançon, l'auteur voit leur utilité pleinement confirmée par l'ordre suivant que donna l'état-major général allemand, le 23 octobre, en prévision de la capitulation de Metz :

« Le 14^e corps, auquel sont adjoints les 1^{re} et 4^e divisions de réserve, » est chargé d'investir et d'assiéger Schelestadt, Neufbrisach et Belfort, » de couvrir l'Alsace et le flanc de la 2^e armée. En conséquence les » troupes resteront à Vesoul, Dijon, et se garderont vers Langres, Belfort et Besançon. Les communications se feront par Epinal. Il faut » surtout observer fortement Belfort, jusqu'à ce que l'on puisse l'investir » et s'opposer à tout ce qu'elle pourrait tenter pour agir dans les Vosges » et la Haute-Alsace. »

Il est incontestable, dit-il encore, que les places dont il s'agit immobilisèrent, à partir du mois de décembre, près de 100,000 Allemands¹ et qu'elles donnèrent à l'armée de l'est de la France le temps de s'organiser, et une sécurité qui lui permit de n'entrer en ligne que lorsqu'elle le jugea convenable. Si cette armée avait été bien dirigée par Bourbaki, elle aurait pu écraser Werder, et opérer ensuite une puissante diversion dans les Vosges, sur les derrières des armées allemandes !

Nous ajouterons, dit toujours le même auteur, que Besançon sauva (*sic*) par sa protection les débris de l'armée de Bourbaki !!!

Voici un autre résultat, découvert par l'auteur, qui serait dû à l'influence des places de l'Est.

» Le général Werder, obligé de couvrir ses communications avec Epinal contre les entreprises de Langres et de Belfort, se trouva paralysé dans sa position de Vesoul, Gray et Dijon. Les corps de Garibaldi, de Cremer et du général Bonnet, se formèrent devant lui sans qu'il pût profiter de ses victoires pour les anéantir. Il reçut des renforts, mais tous furent absorbés par le siège de Belfort. On ne saurait donc nier que cette place ne rendit de très grands services à la France.

Ainsi, contrairement à l'opinion des Duvivier, des Allix, des Vandeveldé et d'autres adversaires des places fortes, qui ont tiré leurs conclusions de faits historiques mal interprétés ou inexactement relatés, toutes les guerres dont l'Europe a été le théâtre, depuis la chute du premier empire français, prouvent qu'établies dans de bonnes conditions et bien

¹ A savoir : le 14^e corps, la 1^{re} division bavaroise, la 1^{re} et la 4^e division de réserve, les détachements de Goltz et de Debschitz, 20,000 hommes du corps de Zastrow et les troupes spéciales de siège

défendues, les places frontières retardent considérablement les progrès de l'ennemi.

Le général Jomini fait observer que les fortifications du Danube et surtout les places turques de Varna et de Schumla, situées sur le versant septentrional du Balkan, arrêterent l'armée russe pendant toute la campagne de 1828. Il prétend même que les Russes ne seraient pas arrivés à Andrinople, dans la campagne suivante, si les Turcs avaient eu, en arrière du Balkan, une bonne place à Fakh.

Personne, du reste, n'a jamais soutenu que les places doivent fermer hermétiquement les frontières, ni qu'elles peuvent rendre les invasions impossibles. Vauban le croyait si peu que sa plus grande préoccupation sur la fin de sa vie, fut de mettre Paris à l'abri de l'attaque de vive force, du blocus et de l'attaque pied à pied. Pour lui, comme pour tous ceux qui ont approfondi ce sujet, le véritable rôle des places fortes est d'opposer des entraves à l'agresseur et de fournir au défenseur des ressources et une protection qui facilitent ses mouvements, diminuent ses chances défavorables, lui donnent plus de hardiesse et augmentent sa confiance.

Il n'est pas nécessaire, pour atteindre ce but, que les places frontières aient des garnisons qui permettent de faire de grandes sorties et d'agir sur les lignes de communication de l'ennemi. Ce rôle actif ne convient, selon nous, qu'aux pivots stratégiques, situés en 2^e ligne. »

Après ce panégyrique de son système de cordons, renforcé par tous les autres systèmes, le général du génie belge essaie d'établir ce qu'il appelle des maximes et des préceptes. Il le fait comme suit dans le chapitre « emplacement des forteresses. »

Pour défendre un Etat, *on fortifiera en première ligne :*

a) Les nœuds des routes et des chemins de fer qui ont une grande importance stratégique.

b) Les points de passage principaux des fleuves et des rivières, de préférence ceux qui se trouvent au confluent de deux cours d'eau.

c) Les cols de montagnes traversés par des voies carrossables.

En seconde ligne, on créera des places à camps retranchés (une par frontière attaquable), destinées à servir de pivots de manœuvres.

3^e Enfin, au cœur du pays on érigera une grande place à camp retranché servant de pivot central à la défense et de dernier refuge à ses armées.

L'auteur examine ensuite les causes de l'inefficacité des places fortes dans certaines guerres et étudie les garnisons, l'armement et la dotation des places fortes. Il termine la première partie de son ouvrage par la conclusion suivante, qui ne coïncide pas de tous points avec ce qui est développé précédemment :

Ayez peu de places fortes ; pour les avoir bonnes, dotez-les d'un matériel complet et perfectionné ; mettez-y de vieilles troupes, faites servir les pièces par des artilleurs exercés, et placez à la tête de la défense un gouverneur intelligent, ferme et brave. Alors, on ne décriera plus les forteresses, et les services qu'elles rendront seront appréciés par ceux-là même qui, aujourd'hui, les dédaignent ou les décrient.

La seconde partie de l'ouvrage du général de Brialmont est consacrée aux camps retranchés, et c'est, à notre avis, la seule remarquable de l'ouvrage. Nous voudrions, pour la faire quelque peu connaître à nos lecteurs, en citer de nombreux fragments, mais cela nous entraîne-

rait trop loin. Nous nous bornerons à en donner une idée en indiquant les chapitres qui la composent et quelques courts extraits.

Origine et progrès des camps retranchés. « L'idée même des camps retranchés modernes, dit le général Brialmont se trouve dans le mémoire de Vauban sur la défense de Paris, rédigé en 1698. Ce manuscrit renferme en effet l'exposé des principes généraux qui ont été appliqués depuis à la construction des camps retranchés servant de pivots de manœuvres et de lieux de refuge à de grandes armées. »

Conditions auxquelles les camps retranchés doivent satisfaire. L'auteur dans ce chapitre discute la question suivante que nous ne pouvons que citer :

1^o Les camps retranchés permanents doivent-ils comprendre une ligne de forts seulement ou une ligne de forts et une enceinte ?

2^o Comment doit être constituée l'enceinte ?

3^o Comment doit-elle être constituée la ligne des forts ou le camp retranché ?

Tracé et organisation intérieure des forts. — *Diverses espèces de caponnières* et de nombreuses figures rendent ce chapitre fort intéressant.

Réduits : leur utilité, leur organisation. L'auteur se déclare complètement partisan des réduits.

« Les réduits, dit-il, sont utiles non-seulement parce qu'ils doublent la force morale de la garnison, mais encore parce qu'ils permettent de prendre moins de précautions contre l'attaque d'emblée, et, par conséquent, de réduire notablement les frais de construction du fort. Ils permettent également de diminuer, sans danger, l'effectif de la garnison, avantage auquel Napoléon attachait une très grande importance. On lit, en effet, dans sa note citée plus haut : « Bien qu'exigeant pour leur défense 900 hommes, les forts n'auraient rien à craindre s'ils n'avaient que 300 hommes, dont 200 dans le fort et 100 en réserve dans le réduit, et ils n'auraient rien à craindre encore, s'il n'y avait personne dans le fort et que le réduit eût seulement 25 hommes et quelques pièces de canon, mais à condition que le réduit fût situé sur un mamelon et pût labourer le glacis du fort avec de la mitraille. »

Les réduits ont encore l'avantage de fournir aux défenseurs, des logements où ils sont moins incommodés par le bruit du tir et moins dérangés par le service, que dans les abris construits sous les remparts du fort. Ils permettent ainsi d'assurer quelques nuits de repos aux troupes harassées de fatigue et de conserver « fraîches » celles que l'on tient en réserve pour un coup de vigueur. En général cependant, il sera préférable d'établir ces dernières, et même toute l'infanterie, à portée du fort, dans des abris spéciaux ou dans des baraques soustraites au feu de l'ennemi par des obstacles naturels ou artificiels.

Les réduits ont, enfin, une propriété éminemment utile pour les forts d'un camp retranché, dont la défense repose principalement sur des opérations actives, c'est de rendre possibles les retours offensifs contre l'assaillant au moment où celui-ci vient de pénétrer dans le fort. Nous croyons avoir le premier signalé cette propriété et indiqué le moyen d'en tirer parti ¹. Dans un ouvrage sans réduit, aussitôt que l'assaillant a forcé la garnison à se retirer ou à déposer les armes, il s'empresse de détruire le pont du front de gorge et de garnir de pièces légères le rem-

¹ *Etudes sur la défense des Etats, etc. 1863.*

part de ce front. Dès lors toute tentative pour reprendre le fort doit nécessairement échouer. Il n'en est plus de même lorsque le fort à un réduit inattaquable de vive force, dont l'artillerie peut enfilér le terre-plein, battre les abords et flanquer les fossés du front de gorge ; alors l'assaillant est obligé de se loger dans les talus extérieurs ou dans les terre-pleins du front de tête et des fronts latéraux pour échapper aux feux du réduit, et il ne peut plus songer à garnir de fusiliers et de pièces légères le parapet de la gorge. Ce front devenant ainsi inoffensif ou inerte, les troupes de sortie en approcheront sans difficulté, rétabliront, sous la protection du réduit, les communications détruites, pénétreront dans le fort et attaqueront vigoureusement l'ennemi, dont la situation sera d'autant plus critique qu'il ne se trouvera plus en ordre de combat, et qu'il n'aura pour toute ligne de retraite que l'étroit défilé de la brèche et du passage du fossé.

Dimensions, profils, organisation des remparts, armement et garnison des forts.

Forme des camps retranchés. Dans ce dernier chapitre, l'auteur décrit les différentes formes de camps retranchés et penche pour la forme circulaire ou s'en rapprochant le plus possible.

Telle est en peu de mots la composition du nouvel ouvrage du général Brialmont. Tous ceux qui s'occupent de la question si importante, si complexe et si actuelle de la défense des Etats, le liront avec fruit et grand intérêt, car, à côté de vues générales discutables et d'aperçus historiques concluant souvent au rebours de leurs visées, il renferme des indications techniques d'une réelle valeur.

Service stratégique de cavalerie, par Emile Libbrecht, capitaine d'état-major, 1 brochure in-8 de 78 pages. Bruxelles, Brogniez et Vande Weghe. Paris, Du-maine 1880.

Dans cette brochure qui a pour épigraphe « Les premiers succès de la cavalerie grandissent le succès de l'armée et préparent sa victoire » l'auteur passe en revue les différents services stratégiques de la cavalerie : pendant la mobilisation et la concentration ; pendant les opérations ; avant, pendant et après la bataille. Il compare le service fait par les cavaleries française et allemande. Nous citerons quelques lignes du premier chapitre :

« Pour donner une idée de la manière défectueuse dont les Français pratiquaient le service de sûreté au début de la campagne, il suffit de mentionner la reconnaissance audacieuse faite par le comte de Zeppelin, le 26 juillet 1870. Accompagné de quatre dragons badois, cet officier d'état-major wurtembergeois pénétra jusqu'à cinq milles dans l'intérieur de l'Alsace et s'avança au delà de Woerth sans être arrêté. Si les habitants n'avaient pas signalé cette apparition aux chasseurs d'Afrique, il aurait peut-être réussi à se rendre compte de la position de l'armée française.

Le comte Zeppelin échappa à la poursuite de l'ennemi et informa le quartier général de la III^e armée que, jusqu'à Woerth, aucun grand corps français ne se trouvait concentré.

Autre exemple de la négligence apportée par les Français dans le service de sûreté : Dans la nuit du 23 au 24 juillet une patrouille de uhlans fit sauter le pont de Sarreguemines et interrompit ainsi la communication entre cette localité et Haguenau.

Tout cela prouve que ni la direction supérieure, ni les commandants de corps ne s'entendaient à employer judicieusement la cavalerie pour le service de sûreté et d'information.

En résumé, bien que concentrée la première à la frontière, la cavalerie française n'entreprit pas le service stratégique avec assez d'indépendance. L'ignorance du terrain sur lequel elle opérait la rendit hésitante, ses renseignements furent presque toujours nuls ou insuffisants.

L'armée française se garda comme elle l'avait fait en Crimée et en Italie. La cavalerie observa plus ou moins la frontière, mais n'agit point avec de faibles détachements ; elle employa des fractions considérables contre un ennemi qui, sans cesse en mouvement, les harcelait, les fatiguait et restait insaisissable. La cavalerie française, bien commandée, était cependant très susceptible d'élan et de dévouement ; elle montra, par exemple, à Reischoffen, à Rezonville, une vigueur et un entrain que l'ennemi même a admirés. L'antique réputation de bravoure du cavalier français est sortie de la lutte intacte ; mais celui-ci n'était point préparé au rôle multiple et délicat qu'il eût dû jouer en campagne. »

La conclusion nous paraît aussi devoir être reproduite :

« Les dernières guerres ont prouvé à l'évidence que la cavalerie n'a rien perdu de son importance, comme certains théoriciens l'avaient prétendu après les campagnes de 1859 et 1866. Elle démontre au contraire que son action, surtout dans le service stratégique, s'est accrue d'une manière extraordinaire.

Mais, pour qu'elle soit à la hauteur de cette nouvelle et grande mission, il lui faut un bon recrutement en hommes et en chevaux, et un excellent cadre de sous-officiers.

Quant aux officiers, ils se trouvent, plus encore que dans les autres armes, dans le cas d'agir souvent de leur propre initiative. Ils doivent par conséquent être à même d'observer les événements, pour ainsi dire avec les yeux du commandant en chef, de les juger en conséquence, de prendre rapidement le parti dicté par la situation, d'émettre sur tout ce qu'ils ont vu des avis précis et exacts, destinés à servir fréquemment de base à des opérations stratégiques importantes.

Leur tâche si difficile et si variée exige un haut degré d'intelligence et de résolution, allié à un don de conception et d'orientation rapides, ainsi qu'à une pénétration et une sûreté de vue remarquables. Seule, une cavalerie qui possède des officiers pénétrés de leur mission et sachant l'accomplir avec résolution et adresse, peut rendre à l'armée des services aussi éminents que ceux qu'imposent à cette arme les complications et les difficultés des guerres actuelles.

Il ne suffit cependant pas que la cavalerie soit bien organisée et que, par l'aptitude et la vigueur de toutes ses parties constitutives, depuis le commandant divisionnaire jusqu'au dernier cavalier, elle soit en état de rendre tous les services qu'on peut en exiger ; il faut encore qu'elle soit employée selon le caractère et les circonstances, comme l'exige l'esprit des guerres modernes. Ainsi l'état-major de l'armée doit, pendant la paix même, se bien pénétrer du rôle qu'il assignera à la cavalerie, sur un théâtre de guerre déterminé et dans des circonstances données. Ce n'est pas l'excellente cavalerie autrichienne qui est responsable du médiocre résultat qu'elle a obtenu dans la campagne de 1866, mais bien l'état-major général autrichien, qui ne sut pas s'en servir. On peut ad-

mettre comme certain que la cavalerie française, quoique n'ayant pas reçu, pendant la paix, une instruction qui répondît aux exigences du moment, aurait obtenu d'autres résultats si elle avait été plus judicieusement employée par l'état-major. La capitulation de Sedan n'a été en dernière analyse qu'une conséquence de l'inaction dans laquelle on laissa la cavalerie et de son emploi défectueux. Les fautes que nous avons signalées dans la dernière guerre d'Orient doivent également être principalement imputées aux commandants supérieurs de l'armée russe.

La meilleure cavalerie ne rendra donc tous les services que l'on est en droit d'attendre d'elle, que pour autant qu'elle ait à sa tête de vrais conducteurs, des chefs possédant à un degré élevé les qualités particulières dont nous venons d'indiquer la nécessité absolue pour tous les officiers de cette arme. Le service de campagne prussien dit : « Une prompte appréciation de la situation du combat, une décision rapide, une exécution hardie jusqu'à la témérité, telles sont les qualités que doit réunir le commandant de cavalerie. » Ces qualités leur seront d'autant plus indispensables à l'avenir que, par suite de la sphère d'action si considérablement agrandie, les occasions d'agir d'une manière indépendante et profitable à toute l'armée se présenteront, dans les guerres futures, beaucoup plus souvent que par le passé.

Quelques précautions que l'on prenne pour assurer les logements, les vivres et les renforts, les pertes en hommes et en chevaux diminuent toujours sensiblement les effectifs. Il importe par conséquent d'être avant tout judicieusement avare de ses forces, de ne jamais employer une brigade là où un escadron suffit.

Dans la guerre de la sécession, les confédérés furent obligés de remonter presque entièrement leur cavalerie de Stuart après l'hiver de 1862-63. La plus grande partie des hommes montaient cependant leurs propres chevaux, ils étaient cavaliers de naissance et connaissaient tous les soins à donner à leur monture.

Quelques épisodes des dernières guerres montrent d'ailleurs que même des entreprises d'une durée relativement courte ont produit parfois des effets dissolvants. C'est ainsi que les 25 escadrons de Gourko, qui opérèrent au-delà des Balkans, furent tellement épuisés au bout de dix-sept jours, qu'on dut leur accorder un repos absolu de trois semaines.

L'appréciation du fond, de la vitesse, et des moyens d'action de la cavalerie doit être faite en temps de paix ; ce n'est pas à l'ouverture d'une campagne que l'on peut encore faire des essais. Or, il y a pour cela deux voies : les voyages et les manœuvres stratégiques. Ces dernières surtout initient, mieux que n'importe quelle instruction théorique, aux missions si multiples et si périlleuses du service d'exploration ; elles sont du reste la seule et véritable école du commandement, le meilleur moyen de préparer le succès. La cavalerie, en adoptant ainsi résolument la marche indiquée par le progrès, ne connaîtra plus d'obstacles au moment où la guerre éclatera : elle ne craindra pas de devancer l'armée de 20 à 25 lieues, car les chevaux seront rapides, les esprits calmes et les cœurs fermes. »

Nous engageons nos collègues de la cavalerie à lire ce petit ouvrage dans lequel ils trouveront des aperçus et des renseignements dignes de leur attention.

La Illustration militar, Revista de la Biblioteca economica del Ejército y de la Armada. « L'illustration militaire », journal mensuel, n° 1, novembre 1880. Madrid, imprenta de Fortanet.

La presse militaire espagnole vient de s'enrichir d'une nouvelle publication périodique ressemblant comme format, comme impression et comme gravures, aux grands journaux illustrés français et anglais; les dessins, l'exécution typographique en sont soignés et méritent une mention spéciale.

Le journal comprend les subdivisions suivantes :

1^o Chronique militaire, intérieure et étrangère; 2^o biographies; 3^o partie scientifique, qui traite des questions touchant à l'administration, la justice, le service sanitaire, la tactique; 4^o une partie traitant des progrès des sciences appliquées au perfectionnement de tous les éléments de la guerre; 5^o bustes militaires; 6^o armes; 7^o bibliographies; 8^o variétés; 9^o gravures.

Le premier numéro que nous avons sous les yeux renferme de fort jolies gravures avec leur explication, entre autres un beau portrait du roi Alphonse XII; des articles sur la législation militaire, sur les progrès de l'art militaire, la description d'un canon en acier fondu de 15 centimètres projeté par le commandant Stocmayer et celle d'un bateau porte-torpilles. Quelques variétés de moindre importance complètent ce premier numéro d'un journal qui comble une lacune dans la presse espagnole et prouve tout l'intérêt que prend cette nation aux affaires militaires.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Un journal zuricois, le *Weinländer*, prétend savoir que M. le conseiller fédéral Hertenstein, chef du Département militaire suisse, aurait manifesté l'intention de se retirer, dès l'an prochain, du Conseil fédéral, pour retourner à Zurich. Cette nouvelle mérite confirmation et il y a lieu d'espérer que la feuille zuricoise a moins annoncé ce qu'elle sait que ce qu'elle désire.

BERNE. — La section bernoise de la Société fédérale des officiers vient de prendre l'initiative de convoquer cette dernière pour adresser aux autorités fédérales une pétition demandant la révision du code pénal militaire fédéral. Il s'agit de pouvoir, à l'avenir, sévir réellement contre des attaques analogues à celles auxquelles la *Tagwacht* s'est livrée contre les officiers zuricois; mais non de revenir spécialement sur l'affaire de ce journal. Les sections de Zurich, Soleure, Schaffhouse et St-Gall appuient aussi cette initiative.

VAUD. — La société des officiers d'état-major et des armes spéciales a eu son assemblée annuelle de Sainte-Barbe, samedi dernier, 4 décembre, conformément au programme que nous avons publié.

La réunion a été intéressante et instructive.

Plusieurs travaux ont été présentés, entr'autres par M. le lieutenant-colonel du génie Cuénod, sur les fortifications de Bellinzzone; par M. le lieutenant-colonel du génie Guillemin, sur une nouvelle pile électrique à